

INFORMATION AUX FAMILLES

ECOLE MATERNELLE DU CENTRE-VILLE

Un mouvement de grève au sein de la fonction publique est prévu

MARDI 13 MAI 2025

Pour les familles ayant des enfants dont l'enseignant est déclaré gréviste, **un service minimum est mis en place dans les locaux de l'école par la Ville sur les temps scolaires : de 8h20 à 11h30 et de 13h20 à 16H30.**

Le Service de Restauration ainsi que les garderies du matin et du soir seront assurés.

Merci de ne déposer votre enfant qu'en cas de réelle nécessité.

